



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Cortège funeste du narcotrafic : corruption et trafic d'armes

Question orale n° 609

### Texte de la question

M. Aurélien Pradié interroge M. le ministre de l'intérieur sur le crime organisé que représente le narcotrafic avec son cortège funeste : corruption et trafic d'armes. En effet, les narcotrafiquants usent de tous les moyens que le crime organisé peut offrir, notamment l'appât d'un gain important pour corrompre des agents. Il faut prendre garde à ce fléau car il touche aux fondements de la démocratie en visant des agents de l'État et en remettant en cause les principes attachés aux services publics rendus aux citoyens. La France a besoin d'un plan ambitieux de lutte contre les corruptions liées au narcotrafic. Le trafic de stupéfiants va de pair avec le trafic d'armes, c'est le second fléau. Ce dernier connaît une croissance exponentielle avec 8 027 armes saisies en 2022. En 2024, le trafic de stupéfiants a provoqué la mort par armes à feu de 110 personnes et en a blessé 341. Les trafics d'armes sont liés aux pays en guerre (Syrie, Lybie) mais aussi l'Ukraine. La lutte contre ce trafic suppose une coopération internationale et un meilleur contrôle des frontières. Il est urgent de repenser cette lutte afin de la rendre plus efficace. Il lui demande quels plans massifs sont engagés pour être à la hauteur de ces deux batailles vitales : corruption et trafic d'armes dans le pays.

### Texte de la réponse

#### NARCOTRAFIC

**Mme la présidente** . La parole est à M. Aurélien Pradié, pour exposer sa question, no 609, relative au narcotrafic.

**M. Aurélien Pradié** . Le narcotrafic en bande organisée est perçu comme l'un des fléaux majeurs qui menacent notre pays. La lutte contre ce fléau est vitale pour la subsistance même de la nation, de l'État de droit, de l'organisation démocratique et républicaine.

Lorsque je parle d'une lutte vitale pour la subsistance de la nation, je pèse mes mots. Nous avons, les uns et les autres, identifié des pistes, et des mesures ont été adoptées, notamment pour lutter contre la consommation de drogues et pour dénoncer son installation, discrète, insidieuse, dans notre pays.

Mais il existe deux fléaux dont nous parlons trop peu et sur lesquels je désire interroger le ministre de l'intérieur. Le premier est celui de la corruption. Le chiffre d'affaires – si l'on peut s'exprimer ainsi – du trafic de drogue est bien supérieur au budget de nombre de nos ministères, par exemple à celui du Quai d'Orsay. Il ne faut pas sous-estimer la force de frappe corruptive que les trafiquants de drogue ont désormais acquise dans notre pays, au sein même de l'appareil d'État. Il ne se passe pas un mois sans que l'un de nos fonctionnaires, un agent, un élu, un dépositaire de l'autorité publique soit inquiété ou condamné pour une affaire de corruption. Ce sujet-là est délicat et même encombrant, tant il est gênant d'en parler. Il s'agit pourtant d'un des premiers indicateurs de la faillite d'un État de droit face au narcotrafic.

Nous avons besoin d'une opération mains propres – là aussi, je pèse mes mots – au sein même de l'appareil d'État, parmi ceux qui représentent notre nation.

Le second fléau dont nous parlons trop peu, alors qu'il est, lui aussi, essentiel, c'est celui du trafic d'armes. Notre pays en est quasiment inondé ; l'accès aux armes de guerre y est devenu d'une facilité préoccupante. En 2022, plus de 8 000 armes ont été saisies, dont une majorité d'armes de guerre. Les règlements de comptes auxquels nous assistons ici ou là se font désormais à l'arme de guerre. En 2024, dans notre pays, 110 personnes ont été tuées par arme dans le cadre de trafics ou de bandes organisées et plus de 340 ont été blessées. De plus en plus nombreuses, ces armes proviennent de théâtres de guerre, issues parfois de nos propres arsenaux : certaines reviennent du Sahel, de Libye ou encore du territoire ukrainien.

C'est sur ces deux problèmes que je voulais interroger le ministre de l'intérieur : que faisons-nous d'absolument radical pour lutter contre la corruption au sein de l'appareil d'État et contre le trafic d'armes – deux phénomènes qui, pris ensemble, sont les signes d'une guerre que nous risquons de perdre ?

**Mme la présidente** . La parole est à Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur.

**Mme Marie-Pierre Vedrenne**, *ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur* . Des organisations criminelles, notamment celles liées au trafic de stupéfiants, visent effectivement des agents publics, et les policiers ne font pas exception. Les atteintes à la probité commises par des agents publics ne sont pas nouvelles ; elles ont toujours été prises en compte. Toutefois, la menace de corruption va croissant et le ministère de l'intérieur en a pris la mesure.

Malgré l'écho médiatique de certaines affaires, je souhaite insister sur un point : la corruption demeure exceptionnelle, même si, par nature – vous l'avez souligné dans votre question –, le phénomène est caché. Il recouvre d'ailleurs des réalités très diverses : usage illicite de fichiers, violation du secret ou corruption à proprement parler. Qui plus est, les liens sont généralement « ubérisés », passant par des intermédiaires via les réseaux sociaux.

Quoi qu'il en soit, face aux moyens croissants du narcobanditisme et à l'indiscutable montée des atteintes à la probité, une véritable démarche globalisante est engagée, afin de prendre en compte tous les aspects de ce défi, notamment la prévention et la détection. Un tel travail inclut la formation initiale des policiers, mais aussi un contrôle renforcé des fichiers de police, dont l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) a d'ailleurs fait une priorité.

La lutte contre le trafic d'armes constitue, elle aussi, une priorité du ministère de l'intérieur. Ce combat mobilise l'ensemble des services de la police et de la gendarmerie. À titre d'exemple, en 2025, 9 383 armes à feu ont été saisies par la gendarmerie. Ainsi l'action est-elle menée tant en matière de renseignement et de balistique que de lutte contre les filières, par exemple sur les réseaux sociaux, sur le *darknet* ou lors de saisies menées au cours d'opérations antistup. Ces actions sont conduites en coordination avec l'agence française anticorruption (AFA) et la justice, afin de proposer une réponse efficace.

Comme vous pouvez le constater, monsieur le député, le ministère de l'intérieur est en ordre de bataille aussi bien pour lutter contre les trafics d'armes et de stupéfiants que pour traiter les enjeux de corruption. Vous pouvez donc compter sur la résolution totale du gouvernement en la matière.

**Mme la présidente** . La parole est à M. Aurélien Pradié.

**M. Aurélien Pradié** . En vous écoutant, je mesure la force d'une tentation : celle de la cécité sur la corruption – phénomène qui n'est plus exceptionnel aujourd'hui, mais qui est devenu absolument stratégique.

## Données clés

**Auteur** : [M. Aurélien Pradié](#)

**Circonscription** : Lot (1<sup>re</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question** : Question orale

**Numéro de la question** : 609

**Rubrique** : Drogue

**Ministère interrogé** : Intérieur

**Ministère attributaire** : Intérieur

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [10 février 2026](#)

**Réponse publiée le** : 18 février 2026, page 1691

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [10 février 2026](#)